

Le 22 avril 2021

**Objet : Accompagnement Foncier**

Madame, Monsieur,

Le partenariat historique entre L'Association des Maires de Gironde (AMG) et le Syndicat Départemental d'Énergie de la Gironde (SDEEG) nous permet d'unir nos compétences pour apporter toujours plus de services et d'outils aux collectivités.

C'est la raison pour laquelle, nous souhaitons vous faire part d'une offre mutualisée en matière d'accompagnement sur la gestion du foncier communal ou intercommunal.

En effet, les collectivités réalisent de nombreuses opérations foncières, parfois simples (délaissés de voirie, servitudes, biens sans maître, chemins ruraux...) mais aussi plus complexes (cessions de terrains non destinés à la construction, achats de parcelles agricoles, régularisations de chemins, conventions de passage de canalisations en terrains privés, baux emphytéotiques, à construction, contrats de crédit-bail...).

L'Association des Maires de Gironde ([contact@amg33.fr](mailto:contact@amg33.fr) ou 05 56 07 13 50) est en mesure de vous proposer un conseil juridique personnalisé complet en amont de l'opération :

- identification et régularisation de la procédure,
- relecture des délibérations.

Le SDEEG ([service.foncier@sdeeg33.fr](mailto:service.foncier@sdeeg33.fr)), quant à lui réalise l'authentification des Actes en la Forme Administrative qui constitue une alternative à l'acte notarié notaire (article L. 1311-13 du code général des collectivités territoriales et article L1212-1 du CG3P) :

- identification des pièces nécessaires à la rédaction de l'acte,
- analyse des pièces hypothécaires et des titres de propriété,
- rédaction de l'acte,
- sécurisation de la mutation et publication au Service de la Publicité Foncière.

Soyez assuré que notre objectif et en toute sécurité juridique est de vous aider à régulariser rapidement un certain nombre de situations de fait afin de préserver la responsabilité de votre collectivité.

.../...


.../...

Les services de l'AMG et du SDEEG restent à votre entière disposition pour répondre au mieux à vos attentes. Vous pouvez joindre à ce sujet :

- Mathilde FERCHAUD, juriste à l'AMG au 05 56 07 13 50 ou sur [mathilde.ferchaud@amg33.fr](mailto:mathilde.ferchaud@amg33.fr)
- Nathalie GAUTIER, responsable service foncier au SDEEG au 05 56 16 44 89 ou sur [nathalie.gautier@sdeeg33.fr](mailto:nathalie.gautier@sdeeg33.fr).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Xavier PINTAT



Président du SDEEG

Bernard LAURET



Président de l'AMG